

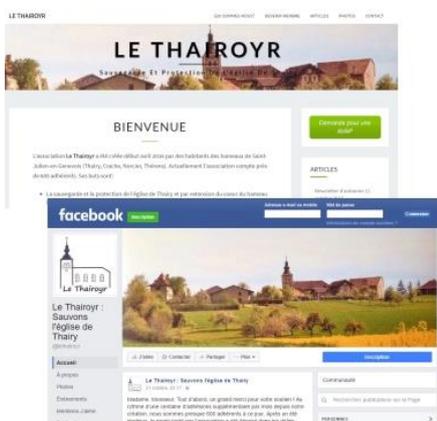
Rapport d'activités 2016

1. Création de l'association



Assemblée constitutive le 24 mars,
déclaration le 4 avril 2016.

2. Communication : création du site internet Le Thairoyr, page Facebook, articles de presse et newsletter



Le site et la page Facebook ont pour principal objectif de diffuser de l'information sur nos actions et projets mais aussi de mettre à disposition de la documentation sur différents thèmes en lien avec nos préoccupations. Il est actif depuis juin 2016.

Nous avons été contactés par la Presse locale (journal du Faucigny, Le Dauphiné, Le Messenger, Alpes 74) suite à l'appel à projet lancé par la Mairie. Occasion pour nous de communiquer sur nos objectifs et nos idées. Nous rédigeons régulièrement des newsletters pour informer nos adhérents. Les envois se font généralement par courriel, par voie postale et une diffusion est faite sur le site de l'association.



3. Campagne d'adhésion

Pour nous faire connaître, nous avons distribué des flyers dans les boîtes aux lettres de Saint-Julien ainsi que dans des villages français et suisses environnants. Cette action a été complémentaire à l'action précédente. Le résultat a largement atteint nos objectifs, nous avons enregistré une centaine d'adhérents par mois entre avril et octobre. Aujourd'hui, l'association compte plus de 600 membres.

4. Prise de renseignements et rencontres régulières avec la Paroisse, la Mairie

5 entretiens avec le Père Louis et/ou le diocèse, 5 avec la Mairie + échanges de courriel et de courriers. Dès le départ, nous souhaitons travailler dans un esprit consensuel avec les parties prenantes. Ces échanges ont permis d'élaborer un projet en essayant de prendre en compte au mieux les positions de chacun et des habitants.



2 rencontres avec M. Galimont, architecte + échanges de courriel et courrier concernant les travaux de l'église. 4 contacts téléphoniques avec la Fondation du Patrimoine pour mettre en place une souscription. Ces contacts étaient indispensables pour acquérir une certaine expertise et pouvoir monter un projet en connaissant les divers aspects à prendre en considération.

5. Réunion publique le 23 juin 2016

Cette réunion a permis d'informer et d'échanger avec nos adhérents sur le devenir de l'église. Une centaine de personnes étaient présentes.

6. Lancement d'un sondage auprès des adhérents à l'association du 15 juin au 1 er juillet



Etape importante pour nous. Nous avons souhaité un projet participatif et avoir ainsi l'appui de la majorité de nos membres. 120 réponses reçues, sous forme papier ou en ligne sur le site. Seules les réponses des adhérents ont été comptabilisées. Le nombre de réponse correspondait à l'époque à un gros tiers des membres. Nous avons jugé cette participation bonne étant donné les délais très courts de réponse que nous avons imposés. Le projet s'est donc dessiné et a été finalisé à partir des résultats de ce sondage.

7. Demande d'AVAP pour la zone du cœur de Thairy

Fin juin, l'association a demandé la création d'une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) autour de l'église et des bâtiments annexes (presbytère mais aussi école), sur un périmètre autour de la Maison Forte de Crache et le centre du hameau de Norcier. Pour motiver sa demande, l'association a argumenté autour des éléments du patrimoine historique, de la pression immobilière dans notre secteur et de la spécificité des hameaux qui donne une véritable identité à la commune de Saint Julien-en-Genevois. Elle a encouragé chacun de ses adhérents à demander une AVAP à titre personnel par l'intermédiaire de son site internet. Une centaine de demandes ont été enregistrées par la mairie.

8. Juillet : Rédaction d'une Charte d'Ethique et de Fonctionnement dans le cadre du projet pour l'église

Dans le cadre du projet, l'association a rédigé un projet de charte d'éthique et de fonctionnement afin de faciliter et d'assouplir la partie administrative pour l'organisation d'évènements dans l'église. Fin août, cette Charte a été présentée à la Mairie puis à la Paroisse et au diocèse. N'ayant pas eu de retour rapide et constructif de la part de la Mairie, ce point du projet est finalement abandonné comme nous l'avons signalé à la Mairie dans un courrier daté du 26 octobre 2016. Le comité d'éthique composé de membres de chacune des parties concernées (mairie, affectataire, association) dont la mission serait d'étudier en amont le contenu de la programmation pourrait être maintenu.

9. Août : rédaction du projet dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Mairie

Notice technique

Le grand chantier et défi de cette année. Pour une association naissante, le travail a été immense. Heureusement, l'association a pu puiser dans ses ressources et se faire aider dans cette démarche. Le dossier a été jugé recevable et administrativement complet par la Mairie en date du 14 septembre 2016. Il sera examiné avant fin novembre.

Projet Culture & Culte de l'association Le Thairoyr
pour l'église de Thairy



Association Le Thairoyr
Chez Mme Bénédicte Daudin
58 A rue Louis Martel
74160 Saint-Julien-en-Genevois
lethairoyr@gmail.com

10. Participation à la fête des hameaux en partenariat avec le comité de quartier

En août 2016, participation à la préparation et organisation de la fête des hameaux sur la place de Thairy.

11. Recherche de solutions et de soutien pour financer le projet

Le 26 août rencontre avec M. Monteil, Président du conseil départemental, le 30 août avec Mme La Sous-Préfète, le 6 septembre avec Mme la députée DUBY Muller. Le 16 septembre rencontre avec le conservatoire de Genève pour un partenariat dans l'organisation de concerts. Montage d'un dossier de Mécénat : les démarches se poursuivront en fonction des résultats de l'appel à projet.

12. Participation au Forum des associations le 4 septembre 2016



Présence de 9h00 à 16h00 sur le forum des associations organisé par la ville de Saint Julien. C'était une occasion de nous faire mieux connaître au-delà des hameaux.

L'ensemble de ces activités ont été estimées à 500 heures de bénévolat.

Projets 2017

- Accueil de M. Monteil et Mme Duby Muller courant janvier 2017. Suite à notre rencontre avec le conseil départemental, M. Monteil et Mme Duby Muller souhaitent visiter l'église de Thairy et faire le point sur le dossier. M. Galimont, architecte ayant réalisé une étude de travaux en 2015, sera également présent à cette rencontre.

Les projets qui dépendent essentiellement de la réponse de la Mairie concernant notre dossier :

- Mise en place d'une vente aux enchères de tableaux pour trouver des financements
- Mise en place d'une souscription
- Recherche de Mécénat
- Organisation d'un ou 2 concerts de soutien pour financer les travaux de l'église
- Réflexion sur l'organisation des événements figurant dans le projet (recherche de partenariat, ébauche de programmation...).

Autres projets, sans lien avec la validation de notre dossier :

- Vente du livret édité par l'association Mémoire et Patrimoine sur l'église de Thairy. (à vous procurer ici même au prix de 10 euros). Nous remercions Mémoire et Patrimoine.
- Organisation d'un ou 2 événements annuels dans les hameaux pour fédérer les habitants autour de la protection du patrimoine